

ACTION URGENTE

ÉQUATEUR. UNE JEUNE MILITANTE POUR LA JUSTICE CLIMATIQUE CIBLÉE PAR DES MANŒUVRES D'INTIMIDATION

Leonela Moncayo, militante pour le climat âgée de 14 ans, a signalé qu'une explosion causée par un engin improvisé avait eu lieu devant son domicile le 26 février. Cinq jours auparavant, elle et huit autres jeunes filles avaient été stigmatisées par la ministre de l'Énergie et des Mines à l'Assemblée nationale en raison de leur mobilisation contre la pratique régulière du torchage de gaz. La sécurité de Leonela, de sa famille et de ces huit autres jeunes militantes pourrait être menacée. Nous demandons aux autorités équatoriennes d'enquêter en bonne et due forme sur ce qui s'est passé, de ne plus stigmatiser les jeunes militant·e·s et de protéger ces personnes afin qu'elles puissent mener leurs activités en toute sécurité.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Procureure générale de l'État – Diana Salazar

Juan León Mera N19-36 y Av. Patria,

Fiscalía General del Estado

Quito, Équateur

Courriel : despacho@fiscalia.gob.ec / mogollonf@fiscalia.gob.ec

X (anciennement Twitter)

Madame la Procureure générale,

Je vous écris pour vous faire part de ma profonde inquiétude au sujet de la situation subie par une militante climatique de 14 ans, Leonela Moncayo, et par sa famille devant leur domicile. Le 26 février, Leonela et sa mère ont entendu du bruit dans la cour de leur maison. Elles ont pensé qu'un oléoduc avait explosé. Cependant, lorsqu'elles sont sorties pour voir ce qui s'était passé, elles ont constaté qu'il ne s'agissait pas d'un oléoduc et ont observé une fumée abondante dégageant une odeur de feu d'artifice. Une fois la fumée dissipée, elles ont vu un engin explosif improvisé constitué de tige de bambou, de papier et d'un tube en carton. Je crains qu'il ne s'agisse d'une menace et d'un acte d'intimidation contre l'engagement de Leonela et de sa famille en faveur de la justice climatique.

Leonela fait partie des neuf jeunes militantes courageuses des provinces de Sucumbíos et d'Orellana qui ont obtenu une décision de justice historique obligeant l'État équatorien à éliminer toutes les torchères de gaz qui contribuent fortement à la crise climatique et nuisent à la santé des populations vivant en bordure de site. Le 21 février, quatre de ces neuf plaignantes, dont Leonela, se sont rendues à une séance de la Commission de la biodiversité de l'Assemblée nationale pour demander que cette décision soit appliquée par les autorités compétentes. Elles ont alors été stigmatisées par la ministre de l'Énergie et des Mines, Andrea Arrobo, qui a insinué que ces enfants avaient été « manipulées » et a déclaré que le gouvernement avait « déjà appliqué la décision » car il avait « éliminé deux torchères ». Les quatre jeunes filles ont réfuté les arguments de la ministre et défendu courageusement leur droit de participer en tant qu'enfants et les droits de leurs communautés.

Nous vous demandons instamment de diligenter une enquête efficace, indépendante et impartiale sur l'attaque contre Leonela Moncayo et sa famille. Toute personne soupçonnée d'être pénalement responsable de ces actes, que ce soit en les commanditant ou en les commettant physiquement, doit être traduite en justice dans le cadre de procès équitables. Par ailleurs, nous appelons les autorités équatoriennes à ne plus stigmatiser les neuf plaignantes et à garantir leur sécurité afin qu'elles puissent mener leurs activités de défense des droits humains et du climat en toute sécurité. Ces jeunes filles sont de courageuses défenseuses des droits humains dans la lutte contre le changement climatique.

Veuillez agréer, Madame la Procureure générale, l'expression de ma haute considération.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Leonela Moncayo est une militante pour le climat qui vit en Amazonie équatorienne. Elle est la fille de deux défenseur·e·s des droits humains reconnus, Donald Moncayo et Silvia Zambrano, membres du collectif de défense stratégique de l'Union des personnes affectées par les opérations de Texaco (UDAPT). Leonela fait partie du groupe de jeunes filles originaires de l'Amazonie qui, au côté de l'UDAPT, a obtenu une décision de justice historique contre la pratique régulière du torchage de gaz dans les provinces de Sucumbíos et d'Orellana, en Équateur. La combustion du gaz résiduel dans les torchères est l'une des activités du processus d'extraction du pétrole qui contribuent le plus à la crise climatique, car elle émet du méthane, un gaz à effet de serre plus puissant que le dioxyde de carbone (CO₂). Le méthane serait responsable d'un tiers du réchauffement net depuis la révolution industrielle. Il a également été établi que la pratique régulière du torchage de gaz a des effets néfastes pour la santé des populations attenantes, car elle est émettrice de nombreux gaz et composants nocifs.

Le 29 juillet 2021, la cour de justice de la province de Sucumbíos a reconnu que l'État équatorien avait ignoré le droit des plaignantes de vivre dans un environnement sain et écologiquement équilibré, avait négligé leur droit à la santé et n'avait pas respecté ses obligations en matière d'atténuation des changements climatiques. Elle a ordonné que l'État élimine progressivement les torchères de gaz, en particulier celles situées près de zones habitées, et qu'il apporte réparation aux communautés concernées. Depuis la date d'exécution du jugement, les autorités se sont contentées d'excuses publiques, de la présentation d'un « Règlement remplaçant le Règlement environnemental pour les activités d'exploitation des hydrocarbures » et de deux rapports techniques sur la pratique régulière du torchage de gaz préparés par le ministère de l'Énergie et des Mines. Aucune action n'a été mise en place pour réparer les dommages environnementaux ni les atteintes au droit à la santé et à d'autres droits.

Le 21 février, quatre des neuf plaignantes, dont Leonela Moncayo, ont participé à une séance de la Commission de la biodiversité de l'Assemblée nationale visant à évaluer l'application de la décision par les autorités compétentes. Lors de son intervention, la ministre de l'Énergie et des Mines, Andrea Arrobo, a souligné que le gouvernement avait « éliminé deux torchères » et qu'il avait donc « déjà appliqué la décision ». Elle a déclaré que c'était « une chose d'insister sur l'élimination du torchage de gaz, et une autre de provoquer la panique », sous-estimant l'ampleur du problème. Par ailleurs, elle a insinué que les jeunes filles avaient été « manipulées ».

Les quatre jeunes filles, notamment Leonela Moncayo, ont répondu aux déclarations de la ministre. Elles ont pris le micro et réfuté le respect de la décision par les autorités, en citant les conclusions du bureau du médiateur national des droits humains indiquant que le nombre de torchères a augmenté de 447 à 486. L'une des plaignantes a également déclaré : « Comment pouvez-vous dire que nous sommes manipulées quand nous luttons pour nos droits ? » Enfin, Leonela s'est adressée les larmes aux yeux à la ministre et aux parlementaires en disant que ce que les jeunes filles et les communautés avaient obtenu d'eux lors de cette séance était « une misère, une moquerie ». L'UDAPT, Leonela et ses parents pensent que la tentative d'intimidation qu'ils ont subie le 26 février était un acte de représailles faisant suite aux déclarations des plaignantes à l'Assemblée nationale, ainsi qu'à leur militantisme en faveur du respect de la décision de justice par les autorités en général.

La rapporteuse spéciale des Nations unies sur la situation des défenseurs et défenseuses des droits humains, Mary Lawlor, a relevé dans son dernier rapport en date sur la situation des enfants et des jeunes défenseurs et défenseuses des droits que les jeunes militant·e·s étaient souvent confrontés à des « remarques humiliantes et dévalorisantes qui mettaient en doute leur expérience, leurs compétences et leur motivation », phénomène aggravé par les « discours politiques qui instrumentalisent l'âge des enfants et des jeunes défenseurs et défenseuses des droits humains pour insinuer qu'ils sont manipulés ou enrôlés ou qu'ils ont subi un lavage de cerveau ». Selon la Commission interaméricaine des droits de l'homme, ces déclarations stigmatisantes à l'égard des défenseur·e·s des droits humains peuvent exacerber l'hostilité et l'intolérance de divers secteurs de la population, ce qui peut mettre leur vie et leur intégrité en danger. En 2023, Amnesty International a publié une Action urgente appelant les autorités équatoriennes à s'abstenir d'utiliser des expressions qui rabaissent, insultent ou discréditent Pablo Fajardo, avocat de l'UDAPT et militant, après que le précédent ministre équatorien de l'Énergie et des Mines l'a accusé d'être un « délinquant international ».

Au cours de l'année 2018, Amnesty International a recensé une série d'attaques et de menaces en Équateur contre les défenseures des droits humains et responsables communautaires Patricia Gualinga, Nema Grefa, Salomé Aranda et Margoth Escobar, toutes membres du collectif des Femmes amazoniennes. En février 2023, Eduardo Mendúa, dirigeant du peuple autochtone A'i Cofán, a été tué par balle. Cet homme s'était opposé ouvertement à l'exploitation pétrolière dans la région. Ces exemples et la situation dans laquelle se trouvent Leonela et sa famille montrent que les autorités équatoriennes ne protègent toujours pas les personnes qui défendent les droits humains, notamment ceux liés à la terre, au territoire et à l'environnement, et ne leur garantissent pas non plus un environnement sûr et favorable pour mener leurs activités.

LANGUE À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : espagnol

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : avril 2024

Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Leonela Moncayo [elle]